

DECRET N° 86-314 du 8 Août 1986

portant ratification de l'Accord de Prêt N° 079-00 signé le 2 Juin 1986 entre la République Populaire du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement dans le cadre du financement partiel du projet de "Rechargement et de Réhabilitation des Routes en Terre" en République Populaire Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 86-244 du 19 Juin 1986 portant transmission au Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, pour autosisation de ratification de l'Accord de Prêt N° 079-00 signé le 2 Juin 1986 entre la République Populaire du Bénin et la Banque Ouest Africaine pour le Développement dans le cadre du financement partiel du Projet de "Rechargement et de réhabilitation des Routes en Terre" en République Populaire du Bénin ;
- VU la décision N° 86-55/ANR/CP du 22 Juillet 1986 autorisant la ratification de l'Accord de Prêt N° 079-00 signé le 2 Juin 1986 entre la République Populaire du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est ratifié l'Accord de Prêt N° 079-00 signé le 2 Juin 1986 entre la République Populaire du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement dans le cadre du financement partiel du Projet de "Rechargement et de Réhabilitation des Routes en terre" en République Populaire du Bénin et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2:- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 8 Août 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration,



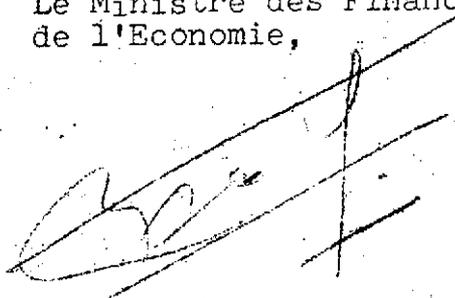
Frédéric AFFO

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République, Chargé
du Plan et de la Statistique,



André ATCHADÉ
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Le Ministre de l'Equipement et
des Transports,



Girigissou GADO

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 CP/ANR 2 MAEC 4
MPS-MFE 8 Autres Ministère 12 CEAP 6 DPE-DLC-INSAE- BCP 8 IGE 4
Gde Chanc. 2 BN-DAN 4 BOAD 2 JORPB 1.-